

Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

Sigle du cours	BIO 2855	Trimestre Hiver 2021
Titre du cours	ÉCOLOGIE ADAPTATIVE	
Crédits	3 crédits	
Horaire	Théorie : 8h30-11h30	
	Date : mercredi	
	Salle : En ligne – liens <i>Zoom</i> disponibles sur Studium	

Professeurs	Érik L'Heureux – Marie Barou Dagues
Local	NA
Courriel	erik.lheureux@umontreal.ca / marie.barou-dagues@umontreal.ca
Téléphone	NA

Politique sur la durée des examens :

Un temps de battement de 15 minutes est nécessaire entre examens. Ex : examen d'une durée de 1h45 ou de 2h45 (le même temps est alloué pour les examens en ligne).

ÉVALUATION				
Examens	Pondération	Date	Durée	Salle
Intra	35 %	17 février 2021	2h45	En ligne
Final	40 %	21 avril 2021	2h45	En ligne
Symposium - Affiches	25% (5% résumé; 20% affiches et présentation)			En ligne

Les examens (non-cumulatifs) comportent des (i) questions à choix multiples pour l'intra et (ii) des questions à développement pour l'examen final, visant à évaluer la compréhension de la matière exposée durant le cours magistral. **L'utilisation de calculatrices programmables et alphanumériques ou d'autres appareils électroniques à mémoire est interdite** (téléphone cellulaire, iPod, téléavertisseur et tout autre gadget électronique). L'examen intra est à livres fermés et l'examen final à livres ouverts. L'examen intra en ligne sera disponible via Studium et les étudiants devront se brancher sur *Zoom* pour permettre la vérification de l'identité et la surveillance de l'examen 30 minutes avant le début de l'examen avec leur pièce d'identité. Les caméras devront être ouvertes en tout temps. Il n'y aura aucun accès à la salle d'examen virtuelle au-delà de 45 minutes après le début de l'examen.

En cas d'absence à une évaluation :

Examen intra : Reprise d'examen possible. SVP contacter le professeur le plus rapidement possible.

Examen final : NA

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

BUT DU COURS

Comprendre les modalités des adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des êtres vivants.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, les étudiants devront être capables de :

- Distinguer les principales forces évolutives qui agissent sur les organismes
- Comprendre les processus d'adaptation
- Connaître les types de traits qui peuvent être des adaptations
- Synthétiser et appliquer ces connaissances à l'étude de différentes espèces d'intérêts

PLAN DE COURS

<i>Date</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Enseignant</i>
20 janv.	1. Introduction, sélection naturelle et évolution 2. Acclimatation, plasticité phénotypique, épigénétique (mécanismes de survie à court terme) : première partie	Érik
27 janv.	2. Acclimatation, plasticité phénotypique, épigénétique (mécanismes de survie à court terme) : suite 3. Techniques utilisées pour étudier des adaptations	Érik
3 fév.	4. Écologie et adaptations	Érik
10 fév.	5. Écologie et adaptations	Érik
17 fév.	EXAMEN INTRA-SEMESTRIEL 35%	Érik
24 fév.	6. Écologie et adaptations	Marie
3 mars	Période d'Activités Libres	
10 mars	7. Sélection sexuelle	Marie
17 mars	8. Sélection de parentèle	Marie
24 mars	9. Vieillesse et adaptations	Marie
31 mars	Symposium BIO2855	Érik / Marie
7 avril	Symposium BIO2855	Érik / Marie
14 avril	Symposium BIO2855	Érik / Marie
21 avril	EXAMEN FINAL 40%	Marie

Note : Tous les cours enseignés par Érik L'Heureux, l'examen intra et les cours de Symposium se dérouleront de façon synchrone. Les cours enseignés par Marie Barou Dagues et l'examen final seront une combinaison de cours synchrone et asynchrone.

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION

Lectures complémentaires:

An introduction to Behavioural Ecology, Nicholas B. Davis, John R. Krebs & Stuart A. West.

Notes : plusieurs références seront présentées durant les cours si les étudiants ont envie d'approfondir leurs connaissances sur certains sujets.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>